

Le caractère général de la féodalité, c'est le démembrement du peuple et du pouvoir en une multitude de petits peuples et de petits souverains. Les limites qui circonviennent ce fait, seront celles de l'époque féodale. On les reconnaît à trois symptômes :

1° La féodalité a succombé sous les forces de la royauté et des communes. A la fin du x^e siècle, ces pouvoirs étaient à peine visibles. Or, au commencement du xiv^e la royauté est à la tête de l'Etat et les communes sont le corps de la nation. Ce développement n'est pas complet, mais il commence. Il acquiert une prépondérance marquée.

2° Du x^e au xiv^e siècle, à l'exception des croisades, toutes les guerres ont un même caractère. Ce sont des luttes intérieures. Un suzerain dispute un territoire à ses vassaux ; des vassaux luttent entre eux. Au x.v^e siècle, le caractère change. Les guerres étrangères commencent. Sous Philippe de Valois éclatent les luttes des Français contre les Anglais et ces luttes se prolongent jusqu'à Louis XI. La guerre nationale remplace la guerre féodale.

3° Enfin, les événements résultat de la féodalité sont tous compris dans ces trois siècles. Les croisades n'ont plus qu'un faible retentissement après Saint Louis. La chevalerie tombe en décadence au xiv^e siècle. La littérature chevaleresque, les trouvères appartiennent également à cette époque et s'y renferment.

De là, les faits suivants à étudier :

- A) Les possesseurs de fiefs ; l'association féodale elle-même ;
- B) La royauté ;
- C) Les communes.